L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 8.

Montréal, Août 1901.

50 cts par an.

EXHORTATION

O mon ruisseau joyeux aux rives enchantées, Réfléchis le ciel bleu dans tes flots de saphir, Fais encor roucouler tes vagues argentées; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O gracieux zéphir à l'haleine tiède, Sous le grand temple vert pousse encor ton soupir Donne aux fleurs ta caresse, à l'âme ton remède; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O ma rose chérie, ouvre à la noble abeille Ton calice embaumé que le temps va flétrir, Présente au papillon ta lèvre encor vermeille; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O mon soleil, accorde ta lumière, Sur nos toits attristés daigne encor resplendir, Réchausse l'univers et souris à la terre; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O mon léger esquif, avec ta blanche voile Cours sur le flot doré qui sous toi semble fuir, Le calme est sur la mer, an ciel brille l'étoile; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

O pauvre infortuné qui gémis sous ton chaume Toi qui pleures et crains en fixant l'avenir La tempête sommeille, il dort ce noir fantôme; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

Et toi mon pauvre cœur qu'un amer penser brise, Pourquoi verser des pleurs que nul ne vient cueillir? Entends encor l'oiseau, hume la douce brise; Profite des beaux jours, ils vont bientôt finir.

Et toi mon luth aimé, viens, sous mes doigts résonne, Hâte-toi de chanter amour et souvenir, Redis ton fier refrain auquel mon cœur frissonne, Et chante les beaux jours qui vont bientôt finir.

1885.

Dr R. CHEVRIER.

Après la Victoire

Le concours prodigieux qui vient de s'éteindre est un digne successeur de ceux qui l'ont précédé. Comme eux, il a puissamment contribué à établir et à maintenir l'excellente réputation de l'Alliance Nationale.

Par le développement normal et graduel d'une société de bienfaisance, on augure de sa valeur, de sa prospérité, comme aussi de la faveur en laquelle le public la tient. Sous ces rapports, nous n'avons rien de plus à désirer et nous devons être satisfaits puisque nous grandissons en nombre et en capi-

L'augmentation de notre effectif dans des proportions étonnantes, malgré la concurrence terrible qu'on nous fait, nous denne donc la mesure de la popularité de notre association auprès des gens qui réfléchissent et qui cherchent ce qu'il y a de mieux.

Mais ce n'est pas tout, nous avons aujourd'hui, plus que jamais, la preuve que nos sociétaires sont des gens actifs et dévoués, réellement convaincus des bienfaits de la mutualité et surtout des avantages qu'offre l'Alliance Nationale. Aussi, ne pouvons nous pas laisser passer cette circonstance sans présenter nos meilleures félicitations à tous les vaillants travailleurs qui n'ont épargné ni leur temps, ni leurs efforts pour assurer le succès de la société qu'ils aiment autant qu'elle le mérite.

Après la lutte formidable dont nous venons d'être témoins, en présence de la victoire surprenante qui vient d'être remportée, nous n'avons qu'un désir, c'est que les jeunes recrues retiennent dans leur mémoire ce magnifique exemple de courage et de dévouement, afin que germe dans leur esprit l'espoir d'égaler bientôt l'action de leurs

ainés.

Sociétés Mixtes vs les Canadiens-Français

Bien souvent nous avons conseillé, dans da l'empereur. les pages de cette revue, à nos compatriotes, lorsqu'ils voulaient bénéficier des avantages père vient de me battre avec une savate ! de la mutualité, de choisir de préférence des ger, qu'un conflit pouvait survenir, un jour lington".

ou l'autre, entre les intérêts anglo-saxons ou américains et les nôtres.

On a fait la sourde oreille et on s'est enrôlé par milliers dans ces associations, or écoutez ce qu'il est advenu. Nous laissons la parole à notre confrère Denault du Pion-

Il fallait, pour ouvrir tous ces yeux obstinément fermés, un coup de fou lre, dans le ciel serein de la mutualité. Ce coup de foudre vient d'éclater, parmi nos co-nationaux des Etats-Unis, et il aura, naturellement, une répercussion profonde chez nous, où tant de mutualistes s'en trouvent également affectés.

C'est la direction irlando yankee de l'Ordre des Forestiers Catholiques, lequel compte 14,000 membres dans la province de Québec, et à peu près autant parmi les nôtres aux Etats-Unis, qui provoque l'orage. Pro-fitant de l'autorité que lui donnent sur ses membres certains règlements par eux acceptés, la Cour Suprême des F. C., composée d'Irlandais anglicisant, plus hostiles aux sentiments français que ne le sont bien des anglo-protestants, enjoint à ceux de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre qui font partie de cet Ordre d'avoir à ne pas se faire représenter au congrès national canadien-français de Sprinfield.

Comme bien on pense, cette outre-cuidante injonction soulève un tolle considérable dans les milieux intéressés. La plupart des cours, mises en demeure, décident de passer outre, et toute la presse française d'outre quarante cinquième crie en chœur : " sus aux potentats!" Nous ne pouvons refuser à ces frères, justement indignés, nos sympathies, et, au besoin,

notre concours.

Voilà le grand péril que nous appréhendions : le conflit des tendances nationalistes. Et il est amené par des catholiques, des Irlandais! Que serait-ce, si

l'esprit sectaire allait s'en mêler?

La C. M. B. A., autre association dirigée par des Irlandais-Yankees, ayant paraît-îl pris une attitude qui ressemble à celle de l'O. F. C, la révolte, chez nos gens de là-bas, devient ouverte. Ils parlent carrément de faire bande à part et d'organiser leurs milliers de membres français en une association indépendante...

Est-ce assez clair? Et nos compatriotes vont-ils enfin comprendre qu'on n'est maître que chez soi.

Napoléon, quelque temps après la bataille de Waterloo, traversant un village, rencontra un gamin d'une dizaine d'années qui pleurait à chaudes larmes.

m

p

gi

gı

ne

no

pu

pa

cla

de

-Ou'as-tu donc, mon garçon? lui deman-

-Sire, lui répondit le gamin, j'ai que mon

-Prends ceci, mon garçon, lui dit l'illus sociétés nationales. Nous prévoyions qu'il tre vaincu en lui tendant une pièce de cinq n'était pas sage pour des Canadiens-fran- francs ; je comprends d'autant mieux ta douçais de se mettre sous la tutelle d'une direc- leur que, moi aussi, j'ai été battu il n'y a pas tion étrangère à nos aspirations, qu'il était longtemps par une paire de savates dont imprudent d'exporter notre capital à l'étran- l'une s'appelait "Blütcher" et l'autre "Wel-

La Clarté de notre Langue

Il y a, dit on, cinquante huit millions d'hommes de langue française. Mais, parmi les habitants des pays où l'on parle d'autres langues, combien de personnes savent le français? Cette question a aussi son importance, et, pourtant, aucun tableau, aucune liste ne nous renseigne a ce sujet. On reconnaît que, chez la plupart des autres peuples, l'enseignement du français figure, souvent au premier rang, dans le programme des études.

En Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des milliers et des milliers d'enfants, dans les collèges et les écoles, apprennent les rudiments du français. Parmi cette multitude, combien d'étrangers qui, soit par intérêt, soit par goût, continuent a s'instruire et recherchent, dans une étude plus approfondie de notre langue, une connaissance plus complète de notre race, de notre littérature et de notre civilisation!

La langue française a justement cet avantage d'être devenue la dépositaire d'une partie de la fortune de l'humanité. Celle-ci pourrait-elle se passer de Corneille ou de Bossuet, plus que de Sophocle, de Platon? Non; cela ne fait de doute pour personne. Par conséquent, il faut que les hommes continuent à apprendre le français, parce qu'il faut qu'ils continuent à connaître, dans la langue où ils sont écrits, quelques uns des grands chefs d'œuvre de la pensée universelle.

Ce n'est pas tout. Chaque langue a sa qualité propre, qui répond à la nature même du peuple qui la parle. L'anglais bref, net et simple, dépouille de tout bagage inutile, ressemble à la valise d'un touriste, qui contient tout ce qu'il faut pour faire le tour du monde, et rien de plus. L'allemand, avec sa forme ondoyante, sa faculté de créer des mots par agglutination, la lenteur de sa phrase circulaire, fournit à la pensée moderne un instrument extensible, élastique et commode, quoique un peu inconsistant. L'espagnol, plein, sonore et facile, garde l'écho des grandes traditions et donne aux peuples jeunes, rien que par son accent, leurs titres de noblesses et leurs marques d'antiquité.

Cependant, parmi les autres langues, le français a une qualité qui ne lui est pas disputée : la clarté. Non seulement le français, à rire de l'aventure. par lui-même, est clair ; mais, en outre, il clarifie. C'est un filtre de cristal. Combien de fois ai-je remarqué, dans les réunions internationales, qu'après de longs débats, où de l'esprit de parti.

des idées justes et utiles avaient été exprimées avec abondance, et même avec éloquence, on attendait l'heure où le président allait prendre la parole pour résumer le débat. en français.

Éh bien, cette propriété de la langue lui permet de remplir auprès des autres peuples. et notamment auprès des peuples jeunes, un office qui lui appartient en propre. Le français leur ouvre l'accès vers les sciences et vers les lettres, par le don qu'il a de rendre les idées claires et, par conséquent, plus abordables. En entrant dans le moule de la pensée française, les données les plus farouches de l'abstraction philosophique ou scientifique perdent leur inaccessibilité. Notre enseignement prend les jeunes intelligences par la main et les conduit, sans trop de peine, jusqu'aux portes de la science. Je voudrais résumer tout cela d'un seul mot : pour exposer les principes et les éléments, il n'y a pas encore de manuel comparable aux manuels français.

Notre langue est donc, au premier chef, une langue d'enseignement. Tel idiome est excellent pour les affaires, tel autre pour la musique, et tel autre, enfin, pour la recherche philosophique ou scientifique. Mais le français a cette qualité propre; il est, par excellence parmi les langues modernes, la langue de l'école. Apprendre le français, c'est dans le sens le plus large du mot : apprendre.

Ouvrez des écoles françaises, les écoliers s'y multiplieront. Car, étendre la connaissance du français, c'est faire largesse, aux âmes neuves et frustres, du patrimoine idéal de l'humanité!

GABRIEL HANOTAUX.

Au Transvaal, il y eut un moment où les communications cessèrent entre la ville assiégée de Ladysmith et le quartier général du général Buller, faute de pigeons voyageurs.

On fit une enquête au sujet de la disparition de ces volatiles et on découvrit avec stupéfaction que les deux cuisiniers français, amenés de Londres par le général Buller, très amateur de bonne chère, les avaient accommodés aux petits pois et servis sur la table du "patron".

Le général Buller fut le premier, d'ailleurs,

La myopie est le plus ordinaire attribut de l'esprit de parti.

Louis-Olivier Gamache

RÉCIT CANADIEN

mer furieuse, un jeune pilote, ne pouvant vieillesse? Il se jette tout habillé sur son plus tenir au large dans sa chaloupe, se jeta, lit, se promettant bien de ne pas clore l'œil : avait entendu les mille et un rapports qui les émotions de la journée, et il dort profoncirculaient sur ce redoutable individu ; aussi dément. ne fallait-il rien moins que la crainte d'une femme nous préparera à souper."

Les premiers regards du jeune homme tombent sur un pan de cloison garni d'armes, depuis le haut jusqu'au bas. Cette vue le glace ; il aurait préféré être couché au fond de sa chaloupe, quand même il eût fallu être balloté par la mer la plus furieuse; mais il avait donné dans le piège, il n'y avait plus moyen de reculer. Le souper et la veillée se passent assez gaiement : le pilote contait de son mieux ses meilleures histoires. Après avoir remercié son hôte, il veut retourner à sa chaloupe pour y coucher .-- "Non, mon ami, tu ne partiras pas; la mer est trop grosse au large, la nuit est froide et humide; puisque tu ne veux pas sortir de la baie, tu n'iras pas coucher dans ta chaloupe. J'ai en haut un bon coin pour toi. Demain tu partiras, si tu es encore en vie." Impossible à l'étranger de rejeter cette invitation pressante, sans offenser celui qui l'a si bien accueilli; il faut s'exécuter. Un escalier étroit et rapide dors aussi fort et aussi longtemps que tu nous. pourras. Le lit est mou; il y a dans ce lit de plume le duvet de bien du gibier ; car, vois tu, j'ai la main sûre; je ne manque jamais mon coup quand je tire un fusil."

En se retirant, Gamache ferme la porte à l'extérieur; il n'y a plus moyen d'échapper que de désirer l'estime des autres.

à cette main ferme et sûre. Aussi, la prière du voyageur se fait plus longue qu'à l'ordinaire; il veut se tenir éveillé pour le moment où arrivera le danger. Hélas! il est bien jeune encore pour mourir si tôt. Et sa Pendant une tempête qui avait rendu la pauvre mère! qui en prendra soin dans sa de désespoir, dans la baje de Gamache. Il mais bientôt il succombe sous la fatigue et

c

a

C

te

de

pe

av

de

et ta

alt

qu

gu

ne

les

au loi

un

gn que

nai tue

mil tur

le c

trat

les

les

dan

est

tant

celle

fier

doit

nate

qu'il

à vi

lors

mina

qui

et le

être

labil

dans

cune

nés 1

teme

que t

ment

ordre

nateu

L

I

Jusque dans son sommeil, la terreur le mort certaine en pleine mer, pour l'engager suit. Il rêve : à travers mille périls, il s'est à se hasarder dans le repaire du tigre. Il échappé de la caverne d'un géant ; vivement aurait bien voulu rester sur sa chaloupe; poursuivi, il a devancé son bourreau, il s'est mais ce dessein lui paraissait plein de dan- jeté dans sa chaloupe, la voile est hissée : un gers. Gamache était sur la grève et l'invitait moment encore, et il est sauvé, quand un à descendre; il était moins périlleux de lui coup vigoureux, appliqué contre la cloison, témoigner un peu de confiance que de pa- le rappelle à la réalité de sa position. C'est raftre s'en défier. Après avoir mis sa cha- bien Gamache lui-mê ne qui se penche vers loupe en lieu de sûreté, le pilote s'avance en lui, et qui tient une lanterne d'une main et tremblant vers la maison, où il a été devancé un fusil de l'autre. C'est donc vrai, tout ce par le maître du lieu.-" Soyez le bienvenu," qu'on a dit de cet homme !-" Ah! te voilà dit celui-ci, en serrant la main de l'étranger, déjà réveillé! Mais comme tu es blême! Je " je suis bien aise de vous voir. Il y a quel- gage qu'on t'a dit que Gamache tuait les que temps que je n'ai pas recu de nouvelles gens. Eh bien! lâche, je viens te donner le du monde : vous allez m'en donner. Entrez ; dernier coup!..." Il lève le fusil, et le susnous jaserons un peu pendant que la bonne pend à deux clous enfoncés dans la cloison ; puis tirant de sa poche un verre et un flacon d'eau-de-vie, il remplit le verre, boit à la santé de l'étranger, et l'invite à rendre le compliment :-- "Tiens, prends un bon coup, tu dormiras ensuite; et si Gamache vient t'attaquer cette nuit, tu te défendras; voilà, au-dessus de ta tête, un fusil chargé que je t'ai apporté exprès."—" Eh bien ! camarade," dit le maître de la maison à son hôte, en le voyant descendre tout joyeux le lendemain matin, "tu avais peur hier au soir; je m'en suis bien aperçu: j'ai voulu te la donner bonne quand j'ai été te voir. Tu me connais à présent ; et si jamais des peureux te disent que Gamache tue les voyageurs, tu leur répondras qu'ils en ont menti!... Tu vois bien que le diable n'est pas aussi noir qu'on le dépeint!"

Abbé J. B. A. Ferland.

On traite volontiers d'insensibles ceux qui conduit, par dehors, à la mansarde.-" Tiens, ne sentent pas de la même façon que

> Une piqure d'aiguille au bout des doigts d'une femme nous plaît mieux qu'une tache d'encre.

> Après votre propre estime, c'est une vertu

Le Médecin-Examinateur

4ème QUALITÉ

Une autre qualité indispensable au médecin-examinateur, c'est l'intégrité. Il peut y tends que l'intégrité comporte plus que les tion. devoirs de conscience : ainsi telle personne peut être satisfaite du devoir accompli après gnie d'assurance sur la vie, il devient en nière franche et honnête, sans parti pris, quelque sorte son employé, et que s'il con- afin que l'autorité qui doit juger en dernier naît dans l'état physique, moral ou intellec- lieu soit bien éclairée et puisse prendre une tuel de l'assuré, ou dans l'histoire de fa- décision propre à rendre justice aux intémille de ce dernier, quelque chose de na- ressés. En un mot, l'histoire de famille et le déclarer, et cela pour deux raisons :

trat avec la société et que ce marché ne lie du risque qu'il doit approuver ou rejeter. les parties contractantes qu'en autant que les conditions exigées sont remplies. Or, dans son engagement l'accusé déclare qu'il nateur et celui-ci ne peut rien omettre de ce téger dans l'exercice de leurs fonctions. qu'il connait de l'assuré, sans quoi il s'expose

rer tout ce qu'il connaît sur le caractère, le genre de vie. les habitudes, l'occupation ou les antécédents de ceux qu'il examine.

Souvent il nous est arrivé de présenter nos remerciements à des médecins examinateurs qui nous avaient renseignés sur les avoir de l'analogie entre le médecin cons. antécédents déplorables d'un candidat malciencieux et le médecin intègre, mais je pré- gré que ce dernier n'en eût jamais fait men-

DERNIÈRE QUALITÉ

avoir déclaré juste ce qu'il faut pour la paix minateur doit bien comprendre la portée des Comme dernière qualité, le médecin exade sa conscience, mais manque à la vérité questions qu'il doit poser à l'assuré. Je ne et à l'honnêteté en ne donnant pas les dé-veux pas présentement analyser la formule de tails précis qui souvent sont de nature à l'examen médical de l'Alliance Nationale, altérer la décision à prendre. Il faut donc encore moins entrer dans les détails, mais je que le médecin examinateur ne se laisse prétends que le médecin-examinateur doit poguider par aucune considération person- ser ses questions de manière à ce que les rénelle, qu'il agisse en ayant toujours en vue ponses qui lui sont faites soient claires, préles intérêts moraux et matériels des parties cises, exemptes de sous entendu ou d'ambiguiauxquelles il sert d'interprête. J'irai plus té et que l'on évite les termes équivoques. S'il loin et j'ajouterai qu'étant commissionné par est jugé nécessaire de fournir certains détails une société de bienfaisance ou une compa- il faut que ceux-ci soient donnés d'une mature à porter préjudice à l'assurance, il doit l'histoire personnelle de l'assuré doivent être données de telle sorte qu'il ne reste aucun La première, c'est que l'assuré fait un con- doute dans l'esprit du reviseur sur la valeur

UNE SUGGESTION

Si l'Alliance Nationale exige que ses méest sain de corps et d'esprit ; qu'il n'y a rien decins examinateurs soient instruits, constant dans son histoire personnelle que dans ciencieux, intègres et qu'ils comprennent celle de sa famille de nature à ne pas justi- bien le devoir qu'on leur impose, il faut en fier un risque sur sa vie. Cette déclaration retour que celle ci leur offre comme comdoit être confirmée par le Médecin exami- pensation des avantages de nature à les pro-

Certains médecins ne remplissent pas à violer les obligations qu'il a contractées leurs devoirs parce qu'ils craignent de forlors de sa nomination comme médecin exa- maliser leurs clients ou des membres du La seconde raison c'est que les relations toujours sur le qui-vive pour savoir si les cercle auquel ils appartiennent et ils sont qui existent entre le médecin examinateur membres du cercle ne se dispenseront pas et le médecin en chef d'une société doivent de leurs services pour faire place à un médeêtre toujours couvertes du sceau de l'invio- cin plus conciliant. A ce propos, je suggère labilité. Je sais que cette règle est établie à l'appréciation des membres et plus partidans l'Alliance Nationale et que pour au- culièrement à l'attention des officiers et des cune considération les renseignements don médecins examinateurs qu'un règlement soit nés ne sont dévoilés à personne. Le dépar- soumis à la prochaine convention rendant tement médical est constitué de telle sorte plus indépendante la position du médecinque toutes les communications sont stricte- examinateur. Je connais plusieurs sociétés ment confidentielles et les employés ont qui nomment elles-mêmes ses médecinsordre de s y conformer. Le médecin exami- examinateurs et ceux-ci ne peuvent être nateur ne doit donc pas craindre de décla- révoqués que par le Bureau Exécutif pour

des raisons graves. Le résultat c'est que le médecin-examinateur n'a qu'un maître à servir et rend justice sans avoir à craindre que le fruit de son travail lui soit enlevé par des intrigants et souvent pour des nullités. Il arrive souvent que les exigences de nos règlements forcent le médecin-examinateur à déplaire à certains membres peu scrupuleux dans leur idée ou à des malades qui ne demandent qu'à être pensionnaires à la caisse des malades. Si la chose se répète assez souvent, la faiblesse humaine porte certains membres à croire que le médecin fait du zèle ou est trop sévère et il en résulte qu'un groupe de membres se liguent contre le médecin et lui suscitent toutes sortes d'ennuis, si toutefois on ne le remplace pas, et alors, la société perd un bon appui, un aide honnête pite. et consciencieux.

Je crois que l'on pourrait éviter ces inconvénients si l'on pouvait faire adopter par le Conseil Général un règlement basé sur les mugit. données que j'ai exprimées plus haut.

ELIE O'TROOP.

Les Voix de la Nature

La Voix humaine — Begaye, bredouille, zézaie, chuchotte, parle, imite, pleure, sanglote, rit, chante, elle vibre à l'enthousiasme, à la terreur, à l'amour, elle est le merveilleux écho de la nature entière.

LES CHOSES

L'Airain — Résonne, vibre, tonne.

La Bouteille — Fait glouglou.

Le Canon — Gronde, tonne, retentit. ré- pleure, se plaint, se lamente, mugit. sonne.

La Cascade — Bruit.

Le Champagne — Mousse, pétille.

Le Clairon - Sonne.

Les Cloches — Tintent, bourdonnent, carillonnent, sonnent le tocsin, en branle, en volée.

Les Clochettes — Tintinnabulent.

Le Cœur — Bat, palpite.

Le Cor - Sonne.

Les Dents - Grincent, claquent, crissent. L'Eau - Fait entendre un frisselis, cla- je cherche un passage.... pour me sauver. pote, bouillonne, frémit.

Les Epées — Se heurtent, du tic au tac,

se choquent, cliquettent.

Le Feu - Eclate, pétille, crépite. Les Feuilles - Bruissent, susurrent.

La Flèche - Siffle.

Le Flot - Bruit, gémit, gronde, hurle, déferle, tonne.

La Foudre - Gronde, éclate.

Le Fouet - Claque.

La Fusillage — Crépite, crache.

La Girouette - Grince.

Le Glas - Tinte, s'égrène, meurt.

La Grêle - Grésille. L'Incendie - Crépite.

Le Jet d'eau - Gicle. La Langue — Claque, clappe, bafouille.

La Locomotive - Siffle.

La Mer - Clapote, gronde, mugit, se déchaîne.

L'Or - Sonne, tinte.

Les Os - Craquent.

La Pluie — Cingle.

Le Pot-au feu - Mijote.

La Poudre - Parle, fuse, détonne, décré-

Le Ruisseau — Susurre, murmure.

La Scie - Grince.

La Sirène (trompe à vapeur) - Meugle,

La Soie - Froufroute.

La Source - Murmure, chante, babille, chuchotte.

Le Tambour - Roule, bat.

Le Téléphone - Friture, crépite.

La Tempête — Gémit, se lamente, mugit, siffle, gronde, hurle, éclate.

Le Tonnerre - Roule, gronde, tombe, éclate.

La Toupie — Ronfle. la Trompette — Sonne.

Les Vagues - Clapottent, déferlent, se

La Vapeur - Souffle, siffle, crache.

Le Vent - Souffle, gémit, susurre, siffle,

James Rousseau avait des mots charmants. Il écrivit un jour la dans Gazette des tri-

" Le condamné à mort Noirot faisait mine de feuilleter la Bible, quand le vénérable abbé de la prison entra dans son cachot :

"Quel passage cherchez-vous? lui dit avec bonté l'ecclésiastique.

-Monsieur le curé, répondit le condamné,

Un fat arrive pour dîner dans une maison où il s'était fait longtemps attendre.

"Je viens de quitter mon ami le garde des sceaux, dit-il en entrant.

-Ah! lui répondit-on, il vous a gardé trop longtemps.

Une Histoire de Chats

Anne d'Autriche et Madame Bautru

M. Victor Meunier fait dans le Rappel une intéressante campagne en faveur de nos et l'un des premiers membres de l'Académie amis les animaux. Parmi les traits d'intel. française passait pour le plus fin mystificaligence et d'affectuosité signalés par M. Vic- teur de son temps; mais il était doué d'un tor Meunier, citons celui-ci qui, à lui seul, cœur excellent. suffirait à réhabiliter le chat, aimé des poètes, mais si souvent calomnié par le vulgaire.

M. Adolphe Espagne vient de faire paraître à Antibes, une brochure intitulée : Histoire touchante d'un chat mètis angora. Celui-ci ne survécut pas à l'enfant qu'il avait aimé. On n'ose dire qu'il mourut de la mort de cet enfant ; ce ne fut peut-être que coïncidence. Ouatre années auparavant, à la mort du chef de la maison, un vieillard pour lequel il avait une grande affection, ce même animal, singulièrement impressionné, avait poussé une série de cris tristes, monotones, parfaitement articulés que jamais auparavant on ne lui avait entendu proférer et qu'on n'a plus entendus depuis. C'était un bel animal dont l'éducation avait commencé alors qu'il était à peine sevré.

Les enfants le prenaient par le cou, par l'oreille, par la queue, jusqu'à l'imprudence. Il ne griffait ni ne mordait. Quand ces manifestations devenaient douloureuses pour lui, un miaulement particulier avertissait de ne pas aller plus loin.

Du nombre de ces ensants, et au premier rang pour la hardiesse des jeux de mains, était une charmante et robuste fillette dont, loin de lui garder rancune, le chat recherchait ces deux bonnes choses : la chaleur et son amitié. Pendant le sommeil de celle ci. c'était ordinairement sous son berceau qu'il élisait domicile.

Il y fut plus que jamais lorsque la malapauvre enfant. Il y demeurait immobile pendant des heures. On remarqua qu'il mangeait beaucoup moins. L'expression de sérieux. ses yeux si brillants se voila. Quand l'enfant eut expiré, on ne le vit pas. Il était sistible auquel la conseillère et les dames peut-être gêné par la présence des assistants.

sous la table, les pieds de derrière sur l'appuie-pieds de la brassière, la tête par terre, l'œil éteint, respirant péniblement. "Oh! ce rancune au conseiller de l'aventure. chat, s'écria l'aîné des enfants, à chaque mort, il est malade." On mit à sa portée du lait et du bouillon. Le lendemain matin, on le trouva à la même place et dans la même la vraie image de la vie: le calvaire. position; il était mort.

Guillaume Bautru, conseiller au Parlement

Ayant vu, un matin, au Louvre, la reine Anne d'Autriche plongée dans les plus tristes pensées, il se promit de la divertir et lui offrit de faire venir Madame Bautru pour la distraire. La reine ne l'avait jamais vue et mourait d'envie de la connaître.

-Seulement, glissa le malin conseiller en prenant congé, je crains que la conversation avec ma femme ne fatigue un peu votre Majesté... Madame Bautru est... mon Dieu! elle entend difficilement...

-Sourde! Madame Bautru...

-Helas!... Mais elle ne s'en aperçoit pas. On lui parle toujours très haut.

-Saviez-vous cela? demandait un instant après la reine à Madame de Motteville; cette pauvre Madame Bautru qui est sourde... il faudra lui parler très fort.

Rentré chez lui. Bautru dit à sa femme : -Ma mie, faites toilette. Je vous emmène au Louvre. La reine vous veut voir.

Madame Bautru tout étourdie alla s'habiller. En montant en carrosse, elle croyait encore iêver.

-Ah! fit tout à coup Bautru comme s'il eut oublié quelque chose, je ne songeais plus à vous dire, Thérèse, qu'il faut que vous parliez très haut en vous adressant à la reine. Sa Majesté est sourde.

-Sourde! mon Dieu, quel malheur.

Pendant une demi-heure Anne d'Autriche et Madame Bautru s'égosillèrent à qui mieux

A la fin, des rires étouffés derrière un padie, une fluxion de poitrine, y coucha la ravant firent tressauter les deux prétendues sourdes .- C'était Louis XIII et le conseiller Bautru qui ne pouvaient plus garder leur

La reine fut prise d'un accès de rire irréd'honneur s'associèrent bientôt.

Au retour du cimetière, on le découvrit dire à votre Majesté qu'elle se divertirait ce -N'avais-je pas raison, fit Bautru, de présoir autant qu'elle s'ennuyait ce matin ?...

On ne dit pas si Madame Bautru garda

Pour beaucoup le christianisme a trouvé G. M. VALTOUR.

Les Journaux

Deux choses caractérisent la société actuelle, la curiosité et la précipitation. Elle veut savoir et elle n'a pas le temps d'étudier.

Que veut-elle savoir? Est-elle avide de science? Non. Elle veut savoir ce qui se passe. Elle est curieuse des évènements, et comme elle est aussi pressée que curieuse, elle n'a pas le temps de réfléchir sur ces évènements quotidiens, actuels, dévorants, qui la préoccupent sans l'éclairer.

De ces deux qualités constitutives, curiosité, précipitation, que résulte-t-il? Il résulte la volonté de lire et le refus d'étudier lon-

Autrefois peu de gens lisaient. Mais ceux

qui-lisaient, lisaient pour étudier.

On lisait pour s'instruire et pour instruire

Maintenant, tout le monde lit pour se tenir au courant des hommes, des choses et des faits quotidiens.

De là, l'importance nouvelle, capitale,

immense du journal.

Le journal est le signe caractéristique de la société moderne.

La curiosité pousse à la lecture.

La précipitation écarte les longues lectures. Aussi le livre, littéraire et scientifique tend à perdre tous les jours son antique popularité. Plus va la foule, plus elle lit, moins elle lit les livres et plus elle lit les

Ce mouvement a des conséquences incalculables.

Le journal, lui, apprend deux besoins de la foule; elle veut savoir et savoir vite.

Le journal lui apprend ce qui passe et satisfait sa curiosité. Le journal revient souvent, c'est ce qu'il faut aux hommes du temps. Ils veulent les nouvelles fréquemment répétées. Ils veulent savourer la succession des faits. Ils veulent en même temps que tous ses renseignements successifs leur arrive chez eux, sous une forme facile, légère, accessible matériellement, et accessible intellectuellement.

Le journal répond très bien à ces exigences. Il est fréquent, il est rapide, il ne pèse pas. Il circule tout seul. Il a des pieds. Il a des ailes. Il va trouver les gens à domicile. Il les instruit chez eux, bien ou mal; mais enfin il les instruit. Il les renseigne et femmes qu'il embellit sont de race divine. en les renseignant, il les enseigne avec plus de réalité que s'il exposait les idées, sans raconter les faits, et, par là, elles pénètrent profondément dans l'homme.

Le journal est le compagnon de la maison où il pénètre. Il est l'ami de la maison. Il est le conseiller pratique et quotidien, et la théorie qu'il apporte avec lui devient intime à la maison où il pénètre comme un

Le livre parlait aux hommes de loin.

Le journal parle aux hommes de tout près, comme un ami qui vient dîner chez vous, et dont la conversation est d'autant plus pénétrante qu'elle est moins apprêtée.

Ainsi s'explique la faveur du journal.

De cette faveur résultent deux grands devoirs : un grand devoir pour le journal, un grand devoir pour les lecteurs.

Le grand devoir des lecteurs c'est d'aimer

leur ami.

Car, remarquez-le, on veut toujours être aimé de ses amis. Mais on ne songe pas toujours à les aimer soi-même.

Comme le disait, un jour, assez agréablement Alphonse Karr, chacun veut avoir un ami; presque personne ne pense à être ami.

Le journal, pour être l'ami du lecteur, doit lui apporter, avec toutes les renseignements possibles, la lière qui le doit éclairer. La lumière vient du journal est moins suspecte que celle qui vient du livre. Le livre semble vouloir seulement faire pénétrer en vous l'enseignement qui sont des faits quotidiens.

Le journal a cette puissance qui vient de la familiarité. Mais plus il est puissant, plus il est obligé de mettre son autorité au service des idées grandes et vraies. Il faut qu'il fasse aux idées leur place à côté des faits. Il faut qu'il encourage toutes les hautes aspirations des lecteurs et des écrivains. Il faut qu'il se ferme a tout ce qui est petit. Mais il faut absolument que ses lecteurs considèrent comme des devoirs sacrés leurs devoirs envers lui.

QUATRAIN

-" Prends mon or, donne-moi ton savoir en échange," Disait le millionnaire au modeste savant. Celui-ci répondit :—" C'est un contrat étrange ; Que m'importe ton or? Science passe avant.

LÉON LORRAIN.

Le rire est l'épreuve de la beauté: Les

HENRI ROUJON.

C'est une grande misère que l'homme meure à regret .- SAINT ANSELME.

A che tèm obli clua un a Fini voul gara l'édu publ

d

C

1':

p

C

po

ég

E

po

ce

le

co

vo

de

Ex

me

au

lan

der

gue

tem

bre

ceux de la gnité les di voirs la rai derni plisse

la di

l'enfa

NOUVEAU CONCOURS

Nous publierons dans le prochain numéro de notre Revue un arrête du Bureau Exel'automne, pendant lequel les droits d'entrée que et morale?" pourront être les mêmes que pour le dernier concours, les honoraires d'enregistrement, pour les certificats de mille dollars, étant également réduits à un dollar. Le Bureau Exécutif a cru devoir prendre cette décision pour faire droit à la demande de plusieurs cercles, dans lesquels on n'avait pu terminer rentes. le travail commencé lors du dernier concours. Nous n'avons nul doute que tous vont mettre résolument la main à l'œuvre. de manière à seconder l'action du Bureau donné des conférences pour l'expliquer et il Exécutif et faire du concours qui va commencer bientôt, un succès semblable à celui qui vient de se terminer avec d'aussi consolants résultats.

D'autant plus que c'est probablement la dernière occasion que l'on aura de se distin- toutes vos forces. guer dans un pareil tournoi jusqu'au printemps prochain, et de faire entrer les membres à conditions aussi faciles.

Education

LE DROUT DES PARENTS

Aux prétentions de ceux qui prônent déjà, chez nous, le fallacieux et impuissant système de l'éducation soi-disant gratuite et obligatoire, opposons aujourd'hui les concluantes remarques suivantes, empruntées à un article de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère aux Chambres françaises:

"C'est une aberration étrange que de vouloir conclure du fait que l'Etat doit garantir à l'enfant la vie matérielle et même l'éducation morale, le droit pour la puissance publique de se substituer aux parents dans la direction de la vie et de l'éducation de l'enfant. L'Etat n'a que le devoir de pumr ceux qui manquent aux saintes obligations de la paternité, et de suppléer à leur indignité ou à leur impuissance. Les devoirs et les droits du père sont antérieurs aux devoirs et aux droits du pouvoir social. Toute la raison d'être et par suite le seul rôle de ce dernier consiste à faciliter au père l'accomplissement de ses devoirs et l'exercice de ses

droits, à sauvegarder ainsi la dignité personnelle de l'enfant, à assurer le développement de toutes ses faculres. En règle générale et d'après les inclinations mêmes de la nature. cutif, établissant un nouveau concours pour de l'emant et dirigerait sa formation physiqui, mieux que le père et la mère aurait soin

Les Commandements de Barnum

Barnum qui vient de mourir connaissait profondément l'humanité, dont il s'est moqué toute sa vie, et la manière de s'en faire des

C'était au point de vue des affaires un homme remarquable qui a su trouver le succès à force d'énergie, de talent de courage.

Exploitant tout, même son succès, il a résumait sa méthode dans les dix commandemants suivants :

I. Choisissez le genre d'affaires qui convient à vos inclinations naturelles.

II. Que votre parole soit toujours sacrée. III. Quoi que vous fassiez, faites-le de

IV. Ne vous enivrez jamais. V. Espérez sans être trop visionnaire.

VI. N'éparpillez pas vos efforts. VII. Ayez de bons employés.

VIII. Faites de la publicité. IX. Soyez économe.

X. Ne comptez que sur vous-même.

Nuit d'Eté

Voici la nuit ; tout est silence, Autour de nous l'ombre s'avance ; La vague expire sans effort, Et sur son nid l'oiseau s'endort. O douce nuit, calme et sereine, Quand sur mon front ta tiede haleine Comme un parfum passe, rêveur, Vers l'infini je sens battre mon cœur.

A l'horizon, la lune blanche, Solitaire, vers nous se penche, Et son rayon mystérieux Luit sur l'imm nsité des cieux. Astre divin, quand la nature Partout fait taire son murmure, Ton disque blanc veille sans bruit, Comme un flambeau, dans l'ombre de la nuit.

NAPOLÉON LEGENDRE.

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.

Jamais dormeur ne fut bon guet.

Pauvre Journaliste

La vie du journaliste est incomparable. Toutes les jouissances et tous les bonheurs sont pour lui. Qu'on en juge.

S'il publie des farces, les gens disent qu'il a la tête vide. S'il n'en publie pas c'est un

vieux loup.

S'il publie des articles de son crû, ils lui reprochent de ne pas donner de reproductions à ses lecteurs. S'il n'en publie pas, c'est qu'il est trop paresseux pour écrire quelque chose de neuf.

S'il publie des louanges à l'adresse de quelqu'un, on l'accuse de partialité; s'il n'en

publie pas, c'est un mesquin.

S'il ne satisfait pas tous les goûts des dames, son journal n'est pas digne de l'usage l'œsophage.

le plus inavouable.

S'il reste à son bureau, on dit qu'il est trop fier pour se mêler à ses semblables; s'il sort, on n'a jamais vu pareil homme pour négliger ses affaires.

S'il ne paie pas ses comptes, à l'heure dite, il est indigne de confiance; s'il paye,

on l'accuse d'avoir volé son argent. S'il porte de vieux habits, c'est que ses affaires vont mal; s'il en porte de bons, il s'est

vendu.

Pauvre journaliste, commment faire?

Les Fous au Siècle Dernier

La Revue encyclopédique nous apprend quel traitement les fous subissaient au siècle dernier.

On les enchaînait dans les coins les plus obscurs des prisons. Ils couchaient entre deux planches, de champ, qui enfermaient de la paille. Un seul de ces lits servait à trois et quatre malades qui s'injuriaient, se battaient toute la nuit. Les furieux couchaient dans des auges de pierre dont on renouvelait la paille tous les quinze jours.

Les cellules était de vrais cachots, qui n'avaient souvent d'ouverture que la porte. Parfois, la celllule n'était qu'une cage en bois, exposée à toutes les intempéries. Le régime consistait en pain, légumes secs et fromage; mais souvent on simplifiait le menu laissée ce matin sur mon bureau? et les aliénés recevaient pour toute nourriture un pain de trois livres tous les deux jours.

Les procédés de traitement n'étaient pas que l'adresse n'était pas dessus. moins barbares. On plaçait le malade dans un cylindre qui pivotait autour de son axe, vous ne vouliez pas que je susse à qui elle et le malheureux tournait indéfiniment sur était adressée."

lui même. Quelquefois même, pour rendre la cure plus efficace, on imprimait au système des secousses. On promenait aussi le malade dans une cangue d'osier d'où sortaient la tête et les pieds. On le couchait dans un panier soigneusement fermé d'un couvercle. On le claquemurait dans une horloge où sa tête figurait le cadran. On le ligottait dans un bateau, auquel on imprimait un mouvement de virage, le pivot étant au centre. On l'enfermait dans une roue, où il s'agitait comme un écureuil. Le bain de surpri e était fort préconisé : il consistait à jeter inopinément les malades dans la rivière. Si quelques uns refusaient de se nourrir, on usait de la bouche de fer par laquelle leurs mâchoires étaient si bien écartées que l'on introduisait directement les aliments dans

Enfin, à la fin du siècle, ce régime cessa. Louis XVI, en 1785, publia une ordonnance sur la manière de traiter les aliénés. En 1793, Pinel, médecin de Bicêtre,, obtint difficilement, de Couthon, qui voyait partout des suspects, la permission d'enlever les chaînes aux malades. Dès lors, on traita les fous comme des malades, en effet.

Rappelez-vous Ceci

Pour rendre une association de bienfaisance prospère, il faut que trois choses soient continuellement présentes à la mémoire de chaque sociétaire :

Le recrutement de nouveaux membres

ne doit pas cesser ;

2" N'admettre personne par crainte, faveur ou sympathie si son état moral ou physique

n'est pas bon.

3º Ne pas choisir un médecin incompétent ou indifférent parce qu'il est notre ami ; le médecin est la pierre angulaire de la société, il faut qu'il ait à cœur les intérêts de l'association et qu'il soit assez homme d'honneur pour ne pas recommander un candidat

Quand ces trois points sont observés, une société n'a rien à craindre.

" Jasmin, qu'as-tu fait de la lettre que j'ai

— J'ai été la jeter à la poste.

-Comment ' tu ne t'es donc pas aperçu

-Si fait, monsieur; mais j'ai pensé que

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172 Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, AOUT 1901

Ca et là

Le résultat du dernier concours bat tous les records précédents.

Nous publierons dans un prochain numéro les palmarès du concours.

Notre B. E. doit être rayonnant en présence du résultat obtenu.

Faites bien quand vous le pouvez, demain, peut-être, sera-t-il trop tard.

L'ALLIANCE NATIONALE n'est jamais en arrière dans la course vers le progrès.

1400 candidats ont été proposés dans le concours qui vient de finir. N'est-ce pas encourageant?

Encore un concours comme le dernier et nous atteindrons 10,000 membres à la prochaine convention.

Restez dans le mouvement, ne vous arrêtez pas. La stagnation est la mort de la pensée, d'une entreprise et des affaires.

Alors que certaines sociétés ont de la difficulté à exister, nous n'en avons aucune à recruter 1400 candidats dans un concours.

Chaque homme a le pouvoir de faire du bien à un ou à plusieurs de ses semblables. S'il laisse échapper l'occasion, il a vécu inutilement.

"L'argent parle" dit le proverbe, mais il n'est jamais plus éloquent que lorsqu'il

Quelle que soit votre position sociale ou financière vous ne devez pas refuser d'écouter l'ami qui vous propose d'entrer dans les LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS rangs d'une bonne société de bienfaisance.

> La lutte pour la vie se fait de plus en plus âpre pour les races comme pour les individus. Notre race, plus qu'aucune autre, a besoin que ses travailleurs économisent pour assurer l'existence de leurs descendants.

La jeunesse et la vieillesse voient la vie par les bouts opposés de la lunette. Pour le vieillard, la vie est trop courte, pour le jeune homme elle est trop longue. La société de bienfaisance ramène les choses au point.

Les sociétaires qui ne font rien pour faire connaître notre association ne remplissent pas leur engagement d'honneur. Nous donnons une assurance à un taux très bas parce que le recrutement de nouveaux membres se fait sans frais, et chacun doit faire sa

Le premier homme qui s'est aventuré de payer une cotisation pour assurance à sa mort, était courageux, mais l'homme qui refuse aujourd'hui de s'enrôler dans une société de bienfaisance a encore plus besoin de courage pour envisager les conséquences de sa folie.

On peut excuser les vieillards de ne pas avoir appartenu à une société de bienfaisance, parce qu'il y a 50 ou 60 ans, le système n'offrait pas beaucoup de garantie, mais les jeunes gens d'aujourd'hui ne pourront donner aucune excuse s'ils sont dans le besoin sur leurs vieux jours.

Les mères de famille qui ont bénéficié des avantages d'une société de bienfaisance devraient insister auprès de leurs fils pour qu'ils en fassent partie. Les orphelins qui ont été préservés de la misère par leur action bienfaisante devraient leur témoigner leur reconnaissance en s'enrôlant à leur tour.

Pendant que nous sommes jeunes, nous faisons beaucoup d'argent, parce que nous sommes pleins d'activité. Malheureusement nous n'avons pas toujours l'expérience voulue pour le bien administrer et le faire fructifier. Mettez-en une partie en réserve dans adopte la forme d'un certificat de dotation l'Alliance Nationale pour vos vieux jours et vous le retrouverez avec plaisir.

Pour la France

Nous apprenons que MM. L. Trudeau et I. O. Bessette, tous deux membres du Cercle Bourget, s'embarqueront vers la fin du mois pour la France. Ces confrères, qui étaient à l'emploi de la Compagnie des Tramways de Montréal, viennent de recevoir leurs nominations à des postes de confiance dans l'administration de la Compagnie Générale de Traction des tramways électriques de CERCLE ST-SAUVEUR, No. 128. France, et s'en vont en prendre charge. Nous leur offrons nos plus sincères félicitations et ne doutons pas qu'ils sauront rendre justice à leurs talents, dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Bon vovage et succès.

Démission de M. P. Bonhomme

Il est de notre devoir de porter aujourd'hui à la connaissance de nos confrères le fait important de la démission de M.P. Bonhomme comme Organisateur Général.

Cette fonction, dans sa forme actuelle, est de création récente, mais M. Bonhomme en a rempli les principales attributions depuis audelà de sept ans, sous un titre ou sous un autre. Lorsqu'il est entré au service de l'Alliance Nationale celle-ci avait déjà commencé avec succès à étendre au loin le cercle de ses opérations, mais c'est à lui surtout qu'a incombé la tâche de multiplier les organisations nouvelles à travers la province de Ouébec et en dehors de cette province.

Dans le cours des sept années qu'il a consacrées au service de l'Alliance Nationale, il a organisé ou fait organiser 86 cercles, sur 158 que la société a institués depuis sa fon- son Substitut auprès du Cercle Trifluvien, No 124. dation, et 34 bureaux de perception.

M. Bonhomme a cru devoir offrir sa démission au comité d'organisation, le 28 juin, démission que le Bureau Exécutif a acceptée le 9 juillet, sur le rapport de ce comité.

CONDOLÉANCES

CERCLE OLIER, No. 127.

A une assemblée spéciale du Cercle Olier, No. 127 tenue le 11 mai 1901, la résolution suivante a été

adoptée :

Proposé par M. Auguste Comte, appuyé par le Dr L. A. Gagnier: Que les membres du Cercle Olier, No. 127, ont appris avec douleur la mort du père d'un de leur confrère, H. P. Courtien, et lui offrent à cette occasion, leurs sincères sympathies; et que copie des présentes lui soit adressée, ainsi qu'à la Revue mensuelle de l'Alliance Nationale, pour publication.

ARMAND GRENIER.

Montréal, 12 mai 1901. Sec .- Arch. A une assemblée spéciale du Cercle Olier, tenue le

24 juillet 1901, il a été proposé par M. Armand Gre-nier, appuyé par M. C. E. E. Authier: Que les membres du Cercle Olier, ont appris avec douleur la mort de l'épouse de l'un de leurs membres, M. A. T. Deguise, et qu'ils offrent à ce dernier l'expression de leurs vives sympathies dans le malheur qui vient de le frapper; et que copies des présentes résolutions soient envoyées au membre éprouvé et à la Revue, pour publication.

ARMAND GRENIER. Sec. Arch. Montréal, 25 juillet 1901.

A une assemblée du Cercle St-Sauveur, No. 128, de l'Alliance Nationale, il a été proposé par MM. Oct. Vézina, J. Paradis et J. Loignon, secondé par MM. F. X. Falardeau, Eug. Paquet et F. X. Lacroix:

Que c'est avec chagrin que nous avons appris la mort de l'épouse de notre ex-sec.-arch., M. Ferdinand

Audet, arrivée le 26 courant. Proposé par MM. Jos. Drouin et J. A. Paradis, et secondé par MM. Jos. Royer et F. X. Mallard :

Que copie des présentes soit adressée à la famille et publiée dans la Revue de l'Alliance Nationale ; et que cette séance s'ajourne comme marque de sympathie.

EUG. VÉZINA.

Québec, 31 juillet 1901.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

STE-ANASTASIE, No 45. - Institué à Ste-Anastasie, comté de Mégantic, le 3 août 1901.

Md.-Ex.: M. James Richardson. Percepteur: M. Ls Nap. Moreau.

Cté Surveillance: MM. Jos. Duchesneau, prés.; H. Finlay et A. Boivin.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé M. Louis Dasvlva

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix de M. James Richardson comme Md.-Ex. du Bureau de Perception Ste-Anastasie, No 45.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

CERCLES

Ti ulaires.	Fonc-	Cercles.	No.	Ai-prou- vés par Piés i-én-
Ad. Sénécal Ls Legault S. Laprade	s.F.	St-Auguste St-Stanislas St-Charles		9 juil '01 26 ". 8 août"

BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé par B E.

E. Archam- bault Per. B.P. Des Gron- dines 43	2août 1901
---	------------

				120
	MANI	CIEI	D ÉBOURSÉS	
· Au	30 Juin 1991	i i	,	
			Par Organisation	. \$ 546.1
CAISSE I	DE DOTATI	ON	Par Inspection et Propagande Par Entretien du bureau :	. 109.9
R	ECETTES		Papeterie	. 2.4
Balance au 31 ma	itoor	¢ 0 - 0 6 -	Salaires d'officiers et employés	3 750
Produit des contrib	utions		9 Lum, tél., télég et exp	25 8
Intérêts	ditions		3 Divers	
		1,609.7	Far L Union Franco Canadienne	
		\$237,507.3	Par Revue	500.0
DÉ	BOURSÉS	0 7 0	Par L. G. Robillard	20.0
			Par Monument Bourget	_
Par bénéfices de fe	u A. E. Hé-		Par Divers	
bert		\$1,000.00	1	122.5
Par Denences de fei	I Ios. Lafon-	++,000.00		2,415.40
tame		1,000.00	Balance au 30 avril 1901	1,015.0
Par bénéfices de feu	P. H. Rahy	1,000.00		\$ 3,430.49
rar Caisse Générale	= = /			3,430.4
Par balance au 30	inin 1901	354.40	RÉSUMÉ	
			Balance Coissa David	
1.10.00	-	237,507.32	Laisse Centrale des Ma-	
CAISSE CENTRA	ALE DES M.	ALADES	lades	1,876.15
	CETTES	10.10.10	Balance Caisse d'Epargne	2,068.34
			Wi G :	5238,097.41
Balance au 31 mai	1901\$	1,768.12	Moins Caisse Générale	852.12
Produit des contribu	tions	139.21	_	
	\$	1,007.33	\$	237.245 20
DÉD	Superior	1,907.33	\$	5237,245.29
	S OURSÉS	1,907.33		
Par bénéfices Horac	e Gagnon.		PLACEMENT DES FONDS	
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir	e Gagnon	13.72	PLACEMENT DES FONDS	3
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices, I.C. F	e Gagnon Dumas	13.72	PLACEMENT DES FONDS	10,200.00
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc	e Gagnon Dumas Bélanger	13.72	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episconale	10,200.00
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149	e Gagnon Dumas Bélanger de St-Jean-	13.72 4 00 4.00	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale Municipalité Scolaire	10,200.00 1,400.00 6,000.00
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149	e Gagnon Dumas Bélanger de St-Jean-	13.72 4 00 4.00	PLACEMENT DES FONDS Fabrique \$ Corporation Episcopale \$ Municipalité Scolaire \$ Municipalité \$ PART PROPERT PROP	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.30
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale	ee Gagnon Dumas Bélanger ele St-Jean-	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale. Municipalité Scolaire. Municipalité Prêts hypothécaires.	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.30
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149	ee Gagnon Dumas Bélanger ele St-Jean-	13.72 4 °° 4.°° 2.5° 6.96 1,876.15	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale. Municipalité Scolaire. Municipalité Prêts hypothécaires. Banques d'Hochelaga et Provin	10,200.00 1,400.00 6,000.00
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale	ee Gagnon Dumas Bélanger ele St-Jean-	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale. Municipalité Scolaire. Municipalité Prêts hypothécaires. Banques d'Hochelaga et Provin	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui	Dumas Belanger Belanger Selanger 100 St. Jean- 100 St. Jean- 100 St. Jean-	13.72 4 °° 4.°° 2.5° 6.96 1,876.15	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale. Municipalité Scolaire. Municipalité Prêts hypothécaires.	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.30
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui	ee Gagnon Dumas Bélanger ele St-Jean-	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique\$ Corporation Episcopale Municipalité Scolaire Municipalité Prêts hypothécaires Banques d'Hochelaga et Provinciale du Canada \$2	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui	Dumas Belanger Belanger Selanger 100 St. Jean- 100 St. Jean- 100 St. Jean-	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui	ee Gagnon Dumas Bélanger Sélanger 5% in 1901 \$ EÉNÉRALE	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions	ee Gagnon Dumas Bélanger Sélanger 5% in 1901 \$ FÉNÉRALE	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation	ee Gagnon Dumas Belanger Belanger 5% 5% in 1901 \$ EÉNÉRALE ETTES	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ai	ee Gagnon Dumas Bélanger Sélanger 5% in 1901 ÉÉNÉRALE ETTES Sonnuelle	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-au A Honoraires d'enregi	ee Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger 5% 5% ÉNÉRALE ETTES mnuelle sistrement	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-au A Honoraires d'enregia	ee Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger 5% 5% ÉÉNÉRALE ETTES sintuelle \$ innuelle	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Honoraires d'enregi A Honoraires revision d A Revue	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger \$ ÉNÉRALE ETTES \$ nnuelle istrement et mutation	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33 361.36 358.50 91.50 187.00 4.00	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-au A Honoraires d'enregi A Honoraires revisione A Revue A Fournitures	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger \$ ÉNÉRALE ETTES \$ nnuelle istrement et mutation	13.72 4 00 4.00 2.50 6.96 1,876.15 1,907.33 361.36 358.50 91.50 187.00 4.00 7.34	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	8,10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ar A Honoraires d'enregi A Honoraires revision d A Revue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger Sélanger \$ ÉNÉRALE ETTES \$ nnuelle istrement et mutation	361.36 358.50 91.50 161.68	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	8,10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ai A Honoraires d'enregi A Honoraires revision d A Revue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne	ee Gagnon Dumas Bélanger Bélanger 5% 5% EÉNÉRALE ETTES nnuelle istrement et mutation	361.36 358.50 91.50 168 1,000.00	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	8,10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ai A Honoraires d'enregi A Honoraires revision d A Revue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne A Divers	ee Gagnon Dumas Bélanger Bélanger 5% 5% EÉNÉRALE ETTES nnuelle istrement et mutation	361.36 358.50 91.50 161.68	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ar A Honoraires d'enregi A Honoraires revision d A Revue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne A Souscription Monum	ee Gagnon Dumas Bélanger Bélanger 5% 5% EÉNÉRALE ETTES nnuelle istrement et mutation	361.36 358.50 91.50 1,876.15 1,907.33	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	5 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Organisation semi-ar A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Fevue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne A Souscription Monun get	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger	361.36 358.50 91.50 1,000.00 7.34 161.68 1,000.00 78	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	3 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29 né, U, S.G.
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ai A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Fournitures A Caisse d'Epargne A Cousse d'Epargne A Souscription Monun get A Dr. ins. Cs. C. M	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger S	361.36 358.50 91.50 1,000.00 -7.34 161.68 1,000.00 -78 396.71 9.50 2,578.37	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	3 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29 né,
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ar A Honoraires d'enregi A Honoraires revisione A Revue A Fournitures A Caisse d'Epargne A Caisse d'Epargne A Souscription Monum	gé Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Sélanger	361.36 358.50 91.50 187.00 4.00 361.36 358.50 91.50 187.00 4.00 7.34 161.68 1,000.00 .78	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	3 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29 né,
Par bénéfices Horac Par bénéfices Orphir Par bénéfices. J C. E Par réserve au Cerc Baptiste, No 149 Par Caisse Générale Par balance au 30 jui CAISSE G RECE A 5% contributions A Organisation A Rétribution semi-ai A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Honoraires d'enregi A Fournitures A Caisse d'Epargne A Coisse d'Epargne A Souscription Monun get A Dr. ins. Cs. C. M	E Gagnon. Dumas Bélanger Bélanger Bélanger Bélanger Bélanger Sélanger \$ EXPLEALE ETTES \$ Innuelle istrement et mutation ment Bour-	361.36 358.50 91.50 1,000.00 -7.34 161.68 1,000.00 -78 396.71 9.50 2,578.37	PLACEMENT DES FONDS Fabrique	3 10,200.00 1,400.00 6,000.00 26,537.39 185,221.20 8,243.49 237,602.08 356.79 37.245.29 né,

MORTALITÉ

No 153.—CASIMIR DENEAU, 46 ans, admis dans le Cercle St-Jean-Chrysostôme, No 54, le 14 juillet 1897, est décédé à Beauharnois, le 28 avril 1901.

Cause : Congestion Cérébrale.

Bénéficiaire: Alma Hébert, épouse, \$1,000.

AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

Versements périodiques.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Mulades (181) et la cotisation pour f. ars d'administration (182) doivent être payées:

10 Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

20 A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secretaire-Financier.

30 Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet (h.que année (182).

Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versem nts, pendant 2 mois, depuis la date de leur éché unce, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas solde ses redevances (310 et 375).

Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne sunté, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut:

10 Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

20 Qu'il v re le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours nour le mois suivant.

30 Que le cercle approuve la requête.

49. Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sou 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1-CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Pres.,C. U. Ouellette, 196 Quesnel: S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2-CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 530 Deliale; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3158 Northame. Réunions, ler et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3-CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.-E., A. T. Côté, ; Prés., Oscar Leduc ; S.A., J. E. Larichelière ; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4-CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S. A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décary; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5 - CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 12? Quesnel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 383 Seigneurs; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

Bor Pre gua 347 Rop

Den

Max

Ale Ré Mi

233

Mar 1910 Poir Note Note

Sb 170 I J. E St-D No 3

Bord

Sb. Lauis Réan Label No 16

Smith diman Sb.1 Alf. (Réuni bault,

Sb.1 doury dernie

Cha; Valier renne, J. A. mois,

Latour tier, 77 2e et 4e

Sb.P. S.F. et du moi No 6-CERCLE SACRE-ORUR, Montréal

Sb. P. G. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. S. Beauchamp, 374A
Papineau; S. A., A. Chevalier, 2. 4 St-Aadre; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapierre, 230 Plessis. Réunions,
2e et 4e mercredis sous-soi églies Sacré-Gour.

No 7-CERCLE STE-ANNE DE RELLEVUE

Sb.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 74 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8-CERCLE ST-PIERRE, Montréal

9b. P.G., Celestin Tanguay, 111 Rachel; Prés., M. Havard, 233 dte-Elisabeth; S.A. W. Lalonde 225 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. T-annotte, 205 Visitatior. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneure.

No 9-CERCLE STE-GENEVIEVE. Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., D. Lad nucear, M.D.; Pres. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boilsa; S.F., J. B. Meloche; M.E., D. Ladoucear Rennions, Jernier meroredi, à 7 heures J. m., salle de la Fanfare

No 10-CERCLE ST-CHARLES, Montréal

No 10—UERGULE ST-UHARLIES, MORITERI Chapelain, lablé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv., Jos. Bonin, 267 Centre; sb. P. U., Jos. Pepin, 491 du cirand Tronc; Pres., Jos. Lussier, Ma Laprairie; S. A., N. Belisle, 12 Chateau-guay; Sf., Chs. Duquette, 210 Centre; Md. E., L. N. Delorm, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167

No 11.-CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

No 11.—URIOLIE AVELBE-PARIE, MORICEA.
Sb. P. G. J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. At S. F. Régis Bélanger, 86 St. Martia; M. E. Dr H. Hervieux, 18t St-Dems. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12-CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

NO 12—CERCLE ST.-HEARL, CHE GE ST-HERH Sb.P.G., L. Lemi cur, 3598 Nore-Dorne: Pres., S. Leturoeau, 1949 St.J. equis; S.A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. 1950 St.J. equis; S.A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Notre-Dame, Rémions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St.-Henri.

No 13-CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 50R Ave Laval: Frés., L. A. Lavallée, 170 Pare La Fontaine: S. A., Eug. H. Godin, 30 St.-Jacques; S. F., St. Denis. Réunions, dernier samedi du mois (aprês-mid) au No 30 St.-Jacques.

-CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcile; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, ler et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile.

No 15.—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G. Narcisse Béliste; Prés, Charles Godmer; S.A., Luis Labelle; S.F., D. Arphée Labelle; Md.E., F. P. Vanier, Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis

No 16-CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, saile publique.

No 17-CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine: Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. (availée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réudions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19-CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georgea; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, École Modèle du Village.

No 20-CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; S.P. Valler, Québec Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Deva-renne, 633 Et-Valier; S.F., F. Blouin, ir, 566 St-Valier; M.E., J. A. Marcoux, 638 St-Valier, Réuntons, 2e et de mercredis du mois, Salle Moisan,

No 21-CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 266 du Roi. Prés., J. B. Plamondon, 28 Latourelle; S.A., J. A. Bélanger, jr. 53 Scott.; 3.F., J. Clou-tier, 77 st. Joachin; Md.E., J. Guefrard, 189 Dosfossés, Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoine, 250 St. Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beaubarnois

Sb.P.G. Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE. I. Perrot, Co Vaudrenii Sb. F. G., Revd J. M. Duhamel, curé; Prés. A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypihot, (Ste-Aune de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du

No 25-CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Pres., Jos. Simoneau ; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bedard ; M.G., P. Pelletier, Réunions, Se jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26-CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S.A., Joseph Forget; S.F. et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28-CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descotes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, le et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29-CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P.G., Flavien Lambert, 30 Décey; Prés. Céophas Dignard, 31 Hudon; S.A., W. Desiardins, 257 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 135 Désery; Md.E., J. H. Garceau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, ne Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm Sb.P.G., Alex. Melancon,; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vèpres à la salle publique.

No 32 -CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska ler Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre ; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brussard; S.A. et S.F., C. A. Gaurrau, M. P. i.L. P. A. Brussard; S.A. et S.F., C. A. Gaurrau, M. P. i.L. P. A. Brussard, Md. E. Réunions, dernier dimanche du mois, après

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Etie Pharand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réu-ulons, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34-CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Lé-pold Laplante; M. E., J. T. A. Gau-thier. Réunions, ler et 3ème mercredis, sa lle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36-CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., David Côté; Prés., Grégoire Machabée; S.A., P. Desmar.eau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37-CERCLE CONTRECŒUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., H. To-reault; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bu-reau de J. A. Cormier.

No 38-CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md. Ex., H. Pelletter; S.A., F. Brousseau; S.F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Cléophas chez le Dr DesRosiers.

No 42-CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 110 Fullum; Prés., P. Larlvière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Lefils, 731 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufreane.

No 44-CERCLE ST LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 665 St. Hubert; Prés., Ths Lamanque, 706 St. Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V Vaudreul, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 583 St. Denis. Réunions, ler et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46-CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47-CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du moir, salle Labine.

No 49 -- CERCLE JACOUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Rans

No 50-CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélisle; Prés., L. D. Frigauit; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51-CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., willie Las-salle; S.F., Ls. Veronneau, N.P.; Md.E. P. Bergeron. Réu-nions, le dernier samedi du mois, salle du o rele.

No 53-CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P. G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S. A., Alcide Chaussé, 279 St-Andre; S. F., J. E. Pilon, 49a Champian; Md. E., C. A. Daigle, 96 Visiton Réunions, 2e et de mercredis, Salle Dionne, 1342 Sce-Cathe-

No.51-CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58-CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil. Sb.P.G., 'abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions. dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 59-CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desorcy. Réu nions, les ler et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60-CERCLE SOULANGES, Les Cèdres

Sb P.G., Moïse Moreau : Prés., C. Laboursadière : S.A., Jos. D Coutlée : S.F., W. Cuillierier : Md.E., Noé Roberge Béu nions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61-CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P.G., J. A. Domas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading: S. A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S. F., J. A. Ouimet, 71 Duberd; Md. E., Isid. Laviolette, 71 Camplain. Réunions, les ler et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montign;

No 63-CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud ; Prés., Ev. Beausoleil ; S.A., H. Champagne ; S.F., H. Roch ; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64-CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G. H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65-ST-FRS-XAVIER, 'Epiphanie, Co l'Assomption Sb.P.G., Télesphore Mercier: Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier: Md.E., I. Ethier., Réu-nions, deraier sam di du mois, chez M. Edm. Blanchard,

No 66-CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D. S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67-CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés. J. F. Poirier; S. A. W. A. Moreau; S. F., L. A. Breton; Md. E., Emile Ostiguy Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69-CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormisdas Ricard; Prés., Ed. Deslardirs; S.A. Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lussier. Réunions, 4e mardi, soubassement de l'église de Maison neuve, Aveaue Lassaile, 8[‡] hrs p.m.

No 71.-CERCLE LANORAIE, Co. Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norber Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réu nions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73-CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb. P. G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés. D. Martel, 1281 Berri; S. A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S. F., J. B. Fyfe, 316 avenue Laurier; Md. E., Ach. Dagenais, 367 Mon-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, salle Martel,

No 79-CERCLE BOURGET, Mont éal

Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 391 Amberst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Cathetation. rine, à 8 hrs p. m.

No 80-CERCLE PIERREVILLE. Pierreville

Sb P.G., S A. et S.F., H. L. Shooner: Prés., Edfide Allie; d.E., P E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, Md.E., P E.

No 92 - CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sh P G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., Vadeboucœur; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. nions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent. S.A., J. A.

No 101.—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés. L wis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md. E., Georges Cloutier. Réunious, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102-CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., J. H. Damphou-se, 243 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., J. H. Ch. quet, 317 St-André; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. U. Campeau. 2311 Notre-Dame. Réunious, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 29 Richmond.

No 112-CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poi-tevin, 62 Avenue Dumont; S.A., I éon Dé autels, 64 Avenue Du-mont; S.F., Geo, D. Bourret, 59 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33 Rachel. Reunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 265 rue Brébouf.

No 116. - CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby. Sb.P.G.O. N. Paré: Président. J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortio: S.F. P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117-CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri. Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès: Prés., Le Desrosier., 2350 St.-Jacques: S.A., Alb. Marceau, 66 Agnès: S.F., Ad. Sénècal, 40 St. Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin der rues Beaudoin et Notre-Dame Réunions, ler et 32 mercredis, salle Lenoir, 3755, coin St.-Philippe et Notre-Dam

No 118-CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés, J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunego.de; Md. E., J. M. R. Trudeu, 311 Richmond Reunions, 3me nercredi du mois, salle Beaudoin, 3653 Notre Dame, St-Henri.

No 123.-CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb. P. G. J. W. Fabien, 3170 Notro Dame, Ste-Cunegonde, Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charleroix; S. A., Jos. Brisebois, 5r8 St. Antione, St. Hunri; S. F., A. Gougeon, 144 Atwater, St.-Henri; Md. E., Dr. H. Campeau, 212 Dellisle, Réunions, Ier et 3e vendredis au Np. 225 Dellisle, Ste-Cunegonde.

No 126-CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal Sb.P.G., et Md. E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley; S.F., J. T. Ledoux, 1613 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beauber.

No 127-CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Auguste Comte, 571 St-U bain; Prés., J. E. Four-nier, 1968 Notre Dame: S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C E E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L A. Gagnier, 1648 Ontario. Réuniona, 3e mercredi, au Monument National.

No 128.—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandfils, O.M. I.; Sb P.G., Anselme Lepage, ir, rue St-Igages; P., Octave Vézina, 738 St-Valier; A.A., Eug. Vézina, 14 D.) Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Co-mb. Réunious, 4e lundi de chaque mois, salle Therien, rue Lepage, S.A., E Victoria, St Sauveur.

No 139-CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salte Auclair.

No 146-CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Rod Carrière, 1408 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S. A., A. Jacques, 814 Montana; S.F. Jos Marois, 152 Plessis; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunione, 20me et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148-CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., Z Chagaon, 409 Grand-Trone; Prés., Chs Gaulin, 197 St₂Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame, Revenions, Ler et 3ème meroredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cuné-